

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 7 avril 2020**

3901

Province de Québec
Municipalité du Village de Massueville

Mardi 7 avril 2020

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie de la municipalité de Saint-Aimé, située au 285, rue Bonsecours à Massueville, le mardi 7 avril 2020 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers René Lalancette, Nicole Guilbert, Louis Fillion, Chloé Émond, Richard Gauthier et Pierre Michaud;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, Denis Marion.

NOTE : Conformément aux recommandations du gouvernement du Québec visant à limiter la propagation du COVID – 19 et à l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet aux municipalités de tenir les séances du conseil à huis clos, cette séance ordinaire se tient à huis clos.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2020 et de son suivi;
4. Correspondance;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;
7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
 - 7.1 Suivi des différents comités;
8. **RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION**
 - 8.1 Avis de motion – Projet de règlement 436-20-01 modifiant le règlement 436-12 sur l'utilisation de l'eau potable;
 - 8.2 Avis de motion – Projet de règlement 473-20-01 modifiant le règlement 473-20 établissant les taux de taxes, les tarifs 2020 et les conditions de leur perception;
9. **SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Dépôt du compte rendu de la réunion de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue R.I.P.I.;
 - 9.2 Modification de l'entente avec la SPAD;
10. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – mars 2020;
11. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**
 - 11.1 Rapport du responsable des travaux publics et de l'usine d'épuration des eaux usées – mars 2020;
 - 11.2 Dépôt du compte rendu de la réunion de la Régie d'aqueduc Richelieu Centre;
 - 11.3 Lampadaires;
12. **ADMINISTRATION**
 - 12.1 Présentation des comptes à payer du mois de mars 2020;
 - 12.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 mars 2020;
 - 12.3 Fermeture de la mairie à la population;
 - 12.4 Offre d'emploi au poste de secrétaire-trésorière adjointe;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 7 avril 2020**

3902

- 12.5 Appui à la campagne d'arrachage d'herbe à poux 2020;
- 12.6 Appui à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults au sujet du Programme d'emplois d'été Canada – demande de modification du taux de pourcentage offert aux municipalités;
- 13. Période de questions;
- 14. Affaires nouvelles;
- 15. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h30, la séance se fait à huis clos en visioconférence.

Rés. 2020-04-058 **2. Adoption de l'ordre du jour (c. c.)**

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Chloé Émond;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant le point 11.3 Lampadaires et tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2020-04-059 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2020 et de son suivi (c. c.)**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 3 mars 2020, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;
Appuyée par monsieur le conseiller Pierre Michaud;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal tel que modifié et le suivi de la séance du 3 mars 2020 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

4. DOCUMENTS DÉPOSÉS (c.c. liste)

CORRESPONDANCE

- 1. MRC DE PIERRE-DE SAUREL :** Liste de la correspondance de la séance du conseil du 11 mars 2020. (114-241); - Copie des procès-verbaux des séances du 22 janvier 2020 et du 12 février 2020. (114-241); Copie de la résolution no 2020-02-64 sur la ratification de l'entente avec la Sûreté du Québec concernant la fourniture de services de cadets à l'été 2020. (114-241); Copie du projet de règlement no 34-20 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel. (114-241); Communiqué sur la COVID-19 mentionnant une aide de 200 000 \$ au secteur économique pour créer le « Fonds d'urgence régional ». (114-241);
- 2. SERVICES VÉTÉRINAIRES MOBILES MARQUIS :** Offre de services pour l'évaluation du potentiel de dangerosité canine suivant la prochaine mise en application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. (114-300);

3. **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION PIERRE-DE SAUREL** : Résolution 2020-02-0216 appuyant les divers conseils municipaux de la région dans leurs démarches auprès du CISSSME afin que les services de santé soient maintenus. (114-250); - Transmission du budget initial 2019 mentionnant une participation de 4 186 \$ de la municipalité. (114-243);
4. **LES EXPERTS EN LOCATION LOU-TEC** : Groupe Lou-Tec inc. et Location Sorel inc. annoncent conjointement la conclusion d'une transaction commerciale, les deux succursales Lou-Tec inc. situées à Sorel et Saint-Hyacinthe seront dorénavant opérées par Groupe Lou-Tec inc. (114-300);
5. **SERVICES D'ARBRES DE LA SABLONNIÈRE INC.** : Offre de services en arboriculture. (114-400);
6. **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE** : Décision pour le dossier 422519 concernant la demande du Petit Boisé. (704-121 & 701-101);
7. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ** : Copie de la résolution no 59-03-20 étant le suivi de la résolution numéro 2020-02-018 du Village de Massueville pour l'aménagement permanent de la Bibliothèque et l'avenir du Chalet Ô Massue. (114-400).

5. Période de questions

Étant donné que la séance est à huis clos, aucune période de questions n'est tenue.

6. Rapport du maire

La situation créée par la pandémie est certainement difficile pour plusieurs personnes, ici aussi. Nous avons la chance de vivre dans une région encore peu touchée par la COVID-19. Une condition essentielle pour que cela reste ainsi : respectons les consignes qui nous sont transmises par la Santé publique et par le Gouvernement du Québec. Plus nous les respectons, moins longue sera l'attente vers un retour à la vie normale.

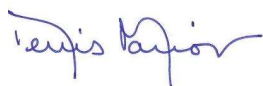
Bien que la Mairie soit fermée, France Saint-Pierre, la directrice-générale, et les membres de son équipe, Mireille Poirier et Éric Saint-Martin, sont toujours à votre service. Avec le soutien de tous les membres du Conseil municipal, ils s'assurent que nous soyons en mesure de livrer tous les services à notre population. Avec nos collègues des municipalités voisines, il en est de même pour les services de Sécurité incendie et de la gestion de l'eau potable.

Le Conseil municipal s'est réuni à huis-clos pour la séance du mardi 7 avril. Pour la toute première fois de notre histoire, cette réunion s'est tenue en visioconférence. Les décisions qui ont été prises sont énumérés dans le bulletin municipal d'avril. Nous avons pris la décision, pour la séance du mois de mai qui risque de se dérouler dans le même contexte, de vous offrir la possibilité de nous faire parvenir des questions écrites auxquelles nous nous engageons à répondre.

Comme le Québec entier qui s'organise pour affronter la crise de la pandémie, notre région fait de même. Dans la MRC de Pierre-De Saurel, les gens de tous les milieux, économique, social, communautaire, institutionnel se réunissent très régulièrement pour suivre la situation et agir, le plus rapidement possible pour répondre aux besoins et tenter, avec le soutien des gouvernements du Québec et du Canada, d'atténuer les impacts de la crise sur chacun d'entre nous.

Si nous pouvons faire quelque chose de plus, il faut nous le dire!

Au nom de tous les membres de l'équipe municipale, je vous souhaite que tout aille pour le mieux, le plus rapidement possible.



Denis Marion
Maire

7. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

7.1 Suivi des différents comités

À titre informatif, les membres du Conseil résument verbalement les différents développements survenus dans chacun des comités au cours du mois de mars 2020.

8. RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION

8.1 Avis de motion – Projet de règlement 436-20-01 modifiant le règlement 436-12 sur l'utilisation de l'eau potable (c.c. | 105-131)

Monsieur le conseiller Richard Gauthier donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, le projet de règlement no 436-20-01 modifiant le règlement 436-12 sur l'utilisation de l'eau potable.

Un projet de règlement est présenté aux membres du Conseil séance tenante.

8.2 Avis de motion – Projet de règlement numéro 473-20-01 modifiant le règlement 473-20 établissant les taux de taxes, les tarifs 2020 et les conditions de leur perception (c.c. | 105-131)

Monsieur le conseiller Louis Fillion donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, le projet de règlement no 473-20-01 modifiant le règlement 473-20 établissant les taux de taxes, les tarifs 2020 et les conditions de leur perception.

Un projet de règlement est présenté aux membres du Conseil séance tenante.

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Dépôt du compte rendu des réunions de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue R.I.P.I. (c.c. | 114-245)

Aucun compte rendu n'est déposé.

Rés. 2020-04-060

9.2 Modification de l'entente avec la Société préventive de la cruauté envers les animaux du district électoral de Drummondville (SPAD) (c.c. | 401-130)

CONSIDÉRANT l'article 6 de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (RLRQ c. P-38.002), lequel permet à une municipalité locale de conclure une entente avec une personne afin que celle-ci assure le respect d'un règlement pris en application de cette loi;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 7 avril 2020**

3905

CONSIDÉRANT l'adoption par le Gouvernement du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, lequel est entré en vigueur le 3 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'entente relative à la gestion du contrôle animal signée entre les parties le 12 octobre 2017;

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Village de Massueville souhaite confier à la SPAD la responsabilité d'appliquer et d'assurer le respect du règlement mentionné ci-dessus;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

QUE les parties aux présentes conviennent de ce qui suit :

ARTICLE 1 - PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante de la présente entente.

ARTICLE 2 - APPLICATION DU RÈGLEMENT PROVINCIAL

L'article 4.9 de l'entente signée le 12 octobre 2017 est remplacé par le suivant :

4.9 La S.P.A.D. s'engage à faire appliquer, en collaboration avec le Service des travaux publics et la Sûreté du Québec, les Règlements numéros 296-91, 343-97 et 408-08 relatifs aux animaux de la Municipalité du Village de Massueville et le Règlement provincial d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. Elle doit répondre à toutes demandes d'information sur lesdits règlements, intervenir auprès des contrevenants, transmettre tous les avis nécessaires en vertu de ces règlements, recevoir tout signalement, émettre toute ordonnance appropriée et accomplir tout autre acte utile pour le respect de la réglementation.

La S.P.A.D. est autorisée à donner un constat d'infraction pour toute contravention aux règlements précités. Dans tous les cas, l'amende et les frais seront conservés par la MUNICIPALITÉ. La MUNICIPALITÉ fournit à la S.P.A.D. les constats et les rapports d'infraction aux frais de la MUNICIPALITÉ.

Pour ce qui est des tarifs, la S.P.A.D. doit appliquer les tarifs établis à l'annexe A qui fait partie intégrante de la présente entente.

ANNEXE A

FRAIS PAYABLES PAR LE CITOYEN

A) LICENCE ET MÉDAILLON

- | | |
|---|---------|
| 1. Coût de la licence pour chien et du médaillon | 20.00\$ |
| 2. Coût de remplacement d'un médaillon abîmé ou perdu | 5.00\$ |

B) SERVICES DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE

- | | |
|--|---------|
| 1. Pour la cueillette d'un animal errant | 50.00\$ |
| 2. Pour la cueillette d'un animal errant
(le soir et les fins de semaine) | 75.00\$ |

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 7 avril 2020**

3906

- | | |
|--|---------|
| 3. Pour la pension d'un animal, par jour | 15.00\$ |
| 4. Pour l'euthanasie d'un animal, à la demande d'un gardien ou sur ordre d'un agent de la paix : | |
| 4.1 D'un chat | 25.00\$ |
| 4.2 D'un chien pesant entre 0 et 24 livres | 30.00\$ |
| 4.3 D'un chien pesant entre 25 à 50 livres | 40.00\$ |
| 4.4 D'un chien pesant entre 51 à 75 livres | 50.00\$ |
| 4.5 D'un chien pesant 75 livres et plus | 60.00\$ |
| Incinération 20.00\$ min. ou 1\$ de la livre pour les animaux de 20 livres et plus | |
| 5. Pour l'euthanasie de petits animaux, à la demande du gardien ou sur ordre d'un agent de la paix, chacun | 25.00\$ |

C) SAISIE D'UN ANIMAL

- | | |
|---|---------|
| 1. Pour un animal saisi sur ordre d'un agent de la paix | 50.00\$ |
|---|---------|

D) MISE EN QUARANTAINE

- | | |
|---|---------|
| 1. Pour la cueillette et le transport de l'animal en quarantaine. | 50.00\$ |
| 2. Pour la pension et la surveillance de l'animal, par jour | 20.00\$ |

Tous les frais relatifs à la garde des animaux sont payables par le gardien.

Adopté à l'unanimité.

10. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – mars 2020 (c. c. | 103-110)

Le rapport du mois de mars 2020 est déposé au Conseil.

11. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

11.1 Rapport du responsable des travaux publics et de l'usine d'épuration des eaux usées – mars 2020 (c. c. | 103-110)

Le rapport du mois de mars 2020 est déposé au Conseil.

11.2 Dépôt du compte rendu des réunions de la régie d'aqueduc Richelieu centre (R.A.R.C.) (c.c. | 114-245)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le compte rendu de la séance de la RARC, qui s'est tenue le 19 mars 2020.

11.3 Lampadaires

Les membres du conseil s'entendent pour essayer deux modèles avant de prendre leur décision sur le choix de luminaires de rue au DEL.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 7 avril 2020

3907

12. ADMINISTRATION

Rés. 2020-04-061 12.1 Présentation des comptes à payer du mois de mars 2020 (c. c. | liste)

Les membres du Conseil examinent la liste des comptes à payer au 31 mars 2020.

Après examen,

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière,
France Saint-Pierre, à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je soussignée, France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la
Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des
crédits suffisants dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la
liste des factures à payer en date du 31 mars 2020.

ET D'APPROUVER telle que soumise la liste des factures à payer pour un total de
118 950.72 \$

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

NO CHÈQUE	FOURNISSEURS	MONTANT
C2000055	R.I.P.I. (quote-part mars 2020).....	5 526.58
C2000056	Daniel Courchesne (ajustement pour ménage janvier et février 2020)	30.00
C2000057	La Capitale assureur (assurances collectives-mars 2020)	552.37
C2000058	C.N.E.S.S.T. (frais de gestion de dossier 2019).....	64.85
C2000059	Groupe Ultima inc. (renouvellement assurances 2020).....	14 526.00
C2000060	École secondaire Bernard-Gariépy (aide fin.-Gala reconnaissance 2020)....	75.00
C2000061	École secondaire Fernand-Lefebvre (aide fin. Gala Coup de cœur 2019-2020). 75.00	
C2000062	Global Électro-Mécanique inc. (réparation de la station de pompage). 32	601.65
C2000063	Gérard Dion & Fils inc. (achat d'une génératrice)	20 695.50
C2000064	Arrosage Cloutier enr. (déneigement bornes fontaines- 2020)	206.95
C2000065	Logiteck informatique (modification sur site Web).....	344.93
C2000066	Fonds de l'information sur le territoire (mutations février 2020).....	4.00
C2000067	Fournitures de bureau Denis inc. (10 btes papier, cartouche encre, pinces)	683.30
C2000068	G.A.D. Brouillard inc. (déneigement mars, avril et mai 2020).....	20 736.00
C2000069	Municipalité de Saint-Aimé (déficit 2019- carré Royal)	451.10
C2000070	Petite caisse (frais formation É. St-Martin à Shawinigan, timbres supplément) .	46.65
C2000071	Eurofins Environex (analyses mensuelles - février 2020)	625.18
C2000072	Groupe Ultima inc. (assurance du tracteur à gazon)	130.00
C2000073	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion).....	68.01
C2000074	Buropro Citation (lecture copieur 24 mars 2020)	77.61
C2000075	ADT Canada inc. (boutons panique 15 mars au 14 juin 2020).....	58.46
C2000076	Manon Paulhus (ménage bureau - 28 février 2020).....	212.70
C2000077	Les Entreprises BJB inc. (réparation lumières de rues)	263.76
C2000078	Hébert Marsolais inc. (audit états financiers 2019)	8 623.13
C2000079	Bell conférences inc. (appel conférence du 17 février 2020)	5.79
C2000080	Daniel Courchesne (ménage salle de l'école mars 2020).....	80.00
C2000081	Cain Lamarre avocats (honoraires janvier 2020).....	740.94
C2000082	ADN communication (alerte municipale-février 2020)	36.68
C2000083	Logiteck informatique (modifier ordre des blocs sur site Web)	149.47

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 7 avril 2020**

3908

C2000084	Eurofins environex (analyses mensuelles mars 2020)	817.19
C2000085	Quincaillerie Yamaska inc. (asphalte, gants, seau, clapet, pluviomètre)	215.42
L2000026	Fondaction (cotisation REER-février 2020)	250.00
L2000027	Ministre du Revenu du Québec (remises février 2020)	3 741.44
L2000028	Receveur général du Canada (remises février 2020)	1 377.30
L2000029	Fonds de solidarité FTQ (cotisations REER février 2020)	250.00
L2000030	Visa Desjardins (adresses messagerie, journal mars, courrier vente pour taxes).....	298.80
L2000031	Fondaction (cotisations REER- mars 2020)	100.00
L2000032	Hydro-Québec (éclairage public-2 mars 2020 et crédit 2018-2019).....	269.61
L2000033	Ministre du Revenu du Québec (remises mars 2020).....	2 415.69
L2000034	Receveur général du Canada (remises mars 2020)	944.83
L2000035	Télébec (téléphone bureau - 10 mars 2020)	246.29
L2000036	Télébec (téléphone usine - 10 mars 2020)	100.48
L2000037	Télus (cellulaires 18 mars au 17 avril 2020).....	232.06

Total : 118 950.72 \$
Adopté à l'unanimité.

12.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 mars 2020

Aucun dépôt n'est fait lors de cette séance.

Rés. 2020-04-062

12.3 Fermeture de la mairie à la population

CONSIDÉRANT QUE le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE les services administratifs de la municipalité, bien qu'importants, ne sont pas essentiels;

CONSIDÉRANT QU'il est possible de répondre aux citoyens par d'autres moyens que l'accueil des visiteurs au bureau municipal (soit par téléphone ou par courriel);

CONSIDÉRANT QUE la santé des employés municipaux demeure une priorité pour le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

DE RATIFIER la fermeture temporaire de l'accès au bureau pour les citoyens à compter du mardi 17 mars 2020, pour une période indéterminée. Les services municipaux demeureront accessibles par téléphone et par courriel. Les employés poursuivront les activités essentielles et répondront aux appels d'urgence.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2020-04-063

12.4 Approbation de l'offre d'emploi pour le poste de secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e) » (c.c. | 301-140)

Les membres du conseil prennent connaissance de l'offre d'emploi pour le poste de secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e).

Après examen,

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 7 avril 2020**

3909

Appuyée par madame la conseillère Chloé Émond;
IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER l'offre d'emploi pour le poste de secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e), de la publier dans le prochain journal municipal de Massueville de même que sur le site Web de la municipalité, Emploi Québec et Facebook, et de demander aux municipalités voisines de la publier dans leur journal du mois d'avril.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

DE NOMMER le maire Denis Marion, le conseiller Richard Gauthier et la directrice générale et secrétaire-trésorière responsables du comité de sélection d'embauche afin de rencontrer les candidats potentiels.

Adopté à l'unanimité

Rés.2020-04-064

12.5 Appui - Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux
(c.c. |114250)

Les membres du conseil prennent connaissance de la résolution 2020-03-112 de la MRC de Pierre-De Saurel nous invitant à nous joindre au mouvement de sensibilisation auprès des citoyens et citoyennes pour la réduction de l'herbe à poux.

CONSIDÉRANT QUE l'herbe à poux constitue la principale plante allergène présente au Québec;

CONSIDÉRANT QUE, selon les données de l'APQ, une personne sur huit est allergique aux pollens et que les coûts de santé directement reliés à l'herbe à poux peuvent s'élever jusqu'à 240 millions de dollars annuellement;

CONSIDÉRANT QUE l'APQ organise depuis 14 ans la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux, et ce, en partenariat avec le MSSS;

CONSIDÉRANT QUE cette année, l'arrondissement montréalais de Ville-Marie porte fièrement le titre d'hôte de cette campagne, devenant ainsi un modèle à suivre pour les autres municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) du gouvernement du Québec et vise à mobiliser les villes et municipalités québécoises afin qu'elles participent à l'effort collectif pour réduire les impacts néfastes de l'herbe à poux;

Sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Michaud;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil appuie la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à remplir le formulaire d'inscription auprès de l'Association pulmonaire du Québec.

Adopté à l'unanimité.

Rés.2020-04-065

12.6 Appui à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults - Programme d'emploi d'été Canada: Demande de modification du taux de pourcentage offert aux municipalités (c.c. |114250)

Les membres prennent connaissance de la résolution 36.02.2020 reçue de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Sault, laquelle demande au gouvernement fédéral de modifier le taux de pourcentage offert aux municipalités dans le cadre du Programme d'emplois d'été Canada.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 7 avril 2020**

3910

Après discussion sur le sujet et considérant le contenu de cette résolution;

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

Que le Conseil de la Municipalité du Village de Massueville :

- Appuie la résolution 36.02.2020 de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults;
- Demande au gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement dans le cadre du Programme Emplois d'été Canada afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif;
- Transmette aux municipalités de son territoire la résolution de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults, pour appui;
- Que copie de la présente résolution soit transmise à la ministre fédérale de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Mme Carla Qualtrough, à la ministre fédérale de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Mme Bardish Chagger, et au député fédéral de Bécancour—Nicolet—Saurel, M. Louis Plamondon.

Adopté à l'unanimité.

13. Période de questions

Aucune période de questions n'est tenue.

14. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est abordée lors de cette séance.

Rés.2020-04-066

15. Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h38.

Adopté à l'unanimité.

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Denis Marion,
Maire